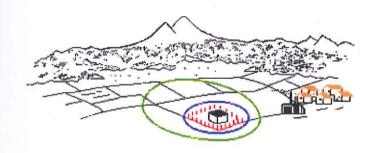
08886 X 0220/RCHLE3 0221/RCHLE2 222/RCHLE1 225/RCHLE1

COMMUNE DE BORDEZAC

DOSSIER DE DEMANDE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DU CAPTAGE DE « ROCHOULES »

NOTICE EXPLICATIVE



- Demande de Déclaration d'Utilité Publique au titre du Code de l'Environnement
- Déclaration des ouvrages de prélèvement
- Demande d'autorisation de traitement et de distribution de l'eau pour la consommation humaine au titre du Code de la santé Publique

Date: NOVEMBRE 2005 Réf. Dossier: JPIMBC2003OS3



Société d'aménagement et d'équipement du Gard Immeuble Technopolis

Immeuble Technopolis 350 rue Georges Besse 30 035 Nîmes Cedex 1

Tél: 04 66 38 23 40 - Fax: 04 66 38 09 67

Email: contact@lasegard.com



COMMUNE DE BORDEZAC

Captage d'alimentation en eau potable de « Rochoules»

Rappel des informations fondamentales

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

COMMUNE DE BORDEZAC Mairie 30 160 BORDEZAC TEL.: 04 66 83 18 18

SITUATION DE L'OUVRAGE

Source 1 X = 739, 230 Y = 3 225, 448 Z = 300, 60 m Source 2 X = 739, 191 Y = 3 225, 457 Z = 307, 5 m

Source 3 X = 739, 140 Y = 3 225, 396 Z = 329, 90 m

Source 4 X = 739, 191 Y = 3 225, 357 Z = 323, 80 m Source 5 X = 739, 313 Y = 3 225, 343 Z = 304, 30 m

NATURE DE L'OUVRAGE

Champ captant composé de cinq sources abritées par des ouvrages maçonnés

RUBRIQUE LOI SUR L'EAU

Rubrique 1.1.0 : « Sondage, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris les nappes d'accompagnement des cours d'eau »

Rubrique 1.1.1 : « Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, par pompage, drainage, dérivation ou tout autre procédé »

Prélèvement moyen inférieur à 8 m³/h

AQUIFERE EXPLOITE

Calcaires dolomitiques de l'Hettangien Numéro de nomenclature du BRGM : 607 a : « Aigoual, Cévennes et Mont Lozère »

CAPACITE MAXIMUM D'EXPLOITATION

Débit instantané : 6,25 m³/h ou 1,7 l/s Volume journalier : 150 m³/jour

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Identification du maître d'ouvrage

COMMUNE DE BORDEZAC 30 160 BORDEZAC TEL.: 04 66 83 18 18

La commune de Bordezac, Maître d'Ouvrage, a sollicité auprès de Monsieur le Préfet du Gard, par délibération du , la Déclaration d'Utilité Publique du captage de « Rochoules ».

La délibération figure en annexe 1 du présent dossier.

1.2. Cadre de la procédure

Les textes mentionnés ci-dessous font obligation à la collectivité publique, Maître d'Ouvrage, d'obtenir la Déclaration d'Utilité Publique de la dérivation de l'eau (Code de l'Environnement), l'autorisation de délivrer celle-ci pour la consommation humaine (Code de la Santé Publique), et éventuellement, dans certaines conditions de débit, d'obtenir l'autorisation de prélever l'eau (Code de l'Environnement).

Afin de ne pas multiplier les procédures, les textes prévoient la possibilité de n'en mener qu'une seule, sur la base d'un dossier de demande présenté par le Maître d'Ouvrage, répondant à toutes les exigences requises par les différentes dispositions.

Le présent document a été constitué à cette fin.

La Déclaration d'Utilité Publique du captage entraînera notamment l'instauration de **périmètres de protection** destinés à préserver son environnement :

- un périmètre de protection immédiate (obligatoire)
- un périmètre de protection rapprochée (obligatoire)
- un périmètre de protection éloignée (facultatif)

Elle conférera à la collectivité la possibilité de procéder (Code de l'expropriation) :

- à l'expropriation, si nécessaire, du ou des terrains constituant le périmètre de protection immédiate, lequel doit appartenir en pleine propriété à la collectivité,

- à l'instauration de servitudes :

- * interdiction et/ou réglementations d'activités dans le périmètre de protection rapprochée,
- * réglementations d'activités dans le périmètre de protection éloignée.

Le captage de « Rochoules », objet du présent dossier, est soumis aux dispositions suivantes en application des différents textes en vigueur :

- Pour le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel

Code de l'Environnement, annexé à l'ordonnance n° 2000-914 du 18/09/2000, articles L 215.13 (ancien article 113 du code rural), L 214.1 à L 214.10 (issus de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992)

- La dérivation de l'eau est déclarée d'utilité publique.
- Les ouvrages de prélèvement sont soumis à DECLARATION (rubrique 1.1.0).
- Les prélèvements d'eau ne sont pas soumis à une procédure particulière (rubrique 1.1.1).
- Pour la mise en distribution de l'eau et la mise en place d'une installation de traitement avant distribution :

Code de la santé publique (articles L 1321.2 et suivants)

 L'installation de traitement de l'eau brute et la mise en distribution de l'eau traitée sont soumises à AUTORISATION

1.3. Description de la collectivité et de ses besoins

La commune de Bordezac se situe au Nord du département du Gard sur le canton de Bessèges. Elle comptait 402 habitants d'après le dernier recensement effectué par l'INSEE en 1999 et 263 abonnés au réseau de distribution d'eau potable. L'habitat est réparti entre le village principal qui se situe sur le flanc de colline à une altitude de 471 m et quelques écarts disséminés en contrebas.

L'alimentation en eau potable est assurée par deux captages distincts :

- le puits de la « Boudène » qui exploite la nappe d'accompagnement de la Cèze et qui a fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique le 25 décembre 1991,
- les 5 sources de « Rochoules » qui exploitent les eaux issues des aquifères individualisés du Trias et qui sont l'objet du présent dossier de régularisation

La gestion de l'alimentation en eau potable est assurée en régie directe par la commune.

Le volume journalier global prélevé au niveau des sources est estimé à environ 46 m³/jour en moyenne. En période de pointe il peut atteindre 150 m³/jour. Les sources des Rochoules couvrent les 2/3 des besoins en eau potable de la commune. Cette estimation est réalisée grâce aux relevés des compteurs volumétriques disposés sur le réseau.

Les principales informations sur la collectivité figurent en annexe 2 du présent dossier.

1.4. Description sommaire de l'ouvrage concerné et de son insertion dans le réseau

Les sources des Rochoules se situent à environ 3 km à l'Est du centre du village de Bordezac.

Les coordonnées géographiques des 5 émergences sont les suivantes (coordonnées des entrées des galeries, quadrillage Lambert III – Zone Sud) :

Source 1 Source 2 Source 3 X = 739, 230X = 739, 191X = 739, 140Y = 3225,448Y = 3225,457Y = 3225,396Z = 300, 60 mZ = 307, 5 mZ = 329, 90 mSource 4 Source 5 X = 739, 191X = 739,313Y = 3225,357Y = 3225,343Z = 323, 80 mZ = 304, 30 m

Du point de vue cadastral, les sources se situent sur le territoire de la commune de Bordezac sur les parcelles 638 (S1 et S2), 639 (S3), 642 (S4) et 655 (S5) section A.

A chacune des émergences, une galerie de drainage a été réalisée afin de collecter les eaux au niveau des griffons respectifs.

L'eau issue des sources est récupérée dans une bâche de mélange où s'effectue la chloration. Depuis cette bâche elle est acheminée gravitairement vers le réservoir de « Rochoules » qui reçoit aussi les eaux qui sont refoulées depuis le puits de la « Boudène » situé en bordure de la Cèze. Du réservoir de « Rochoules » l'eau est refoulée dans le réservoir « Haut » qui alimente le village proprement dit et distribuée gravitairement vers le secteur de la « Côte de Long ».

La situation précise du captage figure en annexe 3 du présent dossier.

1. PRESENTATION DES SOURCES DE ROCHOULES

Les sources de Rochoules, situées sur la commune de Bordezac, dans le département du Gard, permettent d'assurer une partie des besoins pour l'alimentation en eau potable de cette commune.

1.1 LA COMMUNE DE BORDEZAC

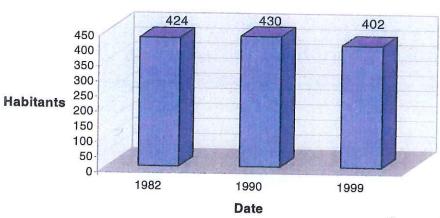
La commune de Bordezac est localisée à environ 6 km au nord de Bessèges (cf. carte de situation en annexe 1).

Elle comporte un bourg 'aggloméré', sur les flancs d'une colline qui culmine à 471 m NGF et des écarts implantés en contrebas (quartier de la Côte de Long).

Le dernier recensement de 1999 fait état de 402 habitants permanents. En 1982 la population de Bordezac atteignait 424 habitants. On assiste donc à une légère diminution du potentiel démographique ces dernières années.

La population touristique est probablement importante et pourrait atteindre, en période estivale, jusqu'à 1 600 personnes (pour une part fréquentation journalière, difficile à estimer).

Évolution de la population



Source: INSEE

L'alimentation en eau potable de la commune de Bordezac est assurée à partir de deux ressources distinctes :

- ▶ le captage de la Boudène : de l'eau en provenance d'un pompage en bordure de la Cèze, au sud de Bordezac sur la commune de Bessèges et qui a fait l'objet d'une DUP le 25 décembre 1991,
- les sources de Rochoules : 5 sources constituant un champ captant, unique ressource de la commune avant la création du captage de la Boudène, au début des années 1990.



Le réseau de Bordezac dessert 263 abonnés. Une seule habitation n'est pas raccordée.

Les besoins totaux de la commune sont de l'ordre de 25 000 m³/an, 2/3 de ces besoins étant assurés par les sources de Rochoules.

Sources de Rochoules - Volumes produits - Année 2002

Source	Production						
Source	(m³/an)	m³/j (moyen)					
Source 1	900	2,5					
Source 2	900	2,5					
Source 3	7 000	19					
Source 4	3 000	8					
Source 5	5 000	14					
Total	16 800	46					

Les débits prélevés sur les sources (16 800 m³/an en 2002) représentent en moyenne 46 m³/j (de l'ordre de 2 m³/h).

1.2 LOCALISATION DES SOURCES DE ROCHOULES

Les sources de Rochoules sont situées à trois kilomètres environ à l'est du centre urbanisé de Bordezac, sur le versant opposé à celui-ci, à proximité de la route des Vans.

Le site est situé sur les parcelles 638, 639, 642 et 655 du cadastre de la commune (cf. annexe 1).

n° Source	Ancien nom	n° parcelle
Source 1	Bessèges 3	638
Source 2	Bessèges 4	638
Source 3	Bessèges 2	639
Source 4	Bessèges 1	642
Source 5	Hérail	655

Remarque : les sources 1 à 4 alimentaient la commune de Bessèges jusqu'à une vingtaine d'années.



Les coordonnées géographiques des sources de Rochoules sont les suivantes :

Source	Lam	bert II	Lam	Z	
Gource	X	Υ	, X	Y	m NGF
Source 1	739 355	1 925 388	739,230	3 225,448	300,6
Source 2	739 316	1 925 397	739,191	3 225,457	307,5
Source 3	739 265	1 925 336	739,140	3 225,396	329,9
Source 4	739 316	1 925 297	739,191	3 225,357	323,8
Source 5	739 438	1 925 313	739,313	3 225,343	304,3

3. LES OUVRAGES DE CAPTAGE ET LES ABORDS IMMEDIATS

3.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES DE CAPTAGE

Les schémas et plans présentés dans le présent dossier ont été élaborés sur la base de mesures, observations et clichés photographiques réalisés lors d'une visite de terrain, des informations et plans fournis par la mairie de Bordezac ainsi que de levés topographiques des sources, dressés par un géomètre expert (cf. annexe 3).

3.1.1 Description du champ captant

Les eaux sont captées par des galeries, de 10 à 100 m de long (cf. implantation des galeries en annexe 3).

n° Source	Longueur galerie
Source 1	25 m
Source 2	50 m
Source 3	15 m
Source 4	100 m
Source 5	10 m

Les parcelles sur lesquelles sont situées les sources (et galeries) sont propriétés communales.

Les eaux des sources sont dirigées vers un bassin de mélange ou elles reçoivent un traitement au chlore, puis vers le réservoir de Rochoules, d'une capacité de 75 m³, qui reçoit également les eaux en provenance du captage de la Boudène dans la Cèze.

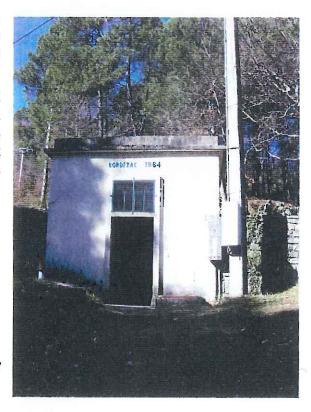


Photo 1 : Réservoir de Rochoules



3.1.2 Caractéristiques des sources

3.1.2.1 Source 1

La galerie de la source, d'une longueur de 25 m, est constituée d'une gouttière en PVC qui achemine par gravité l'eau à une canalisation de collecte enterrée à l'entrée de la galerie, permettant d'amener l'eau vers le réservoir en aval de la source.

Coupe sommaire de l'ouvrage de captage de la source 1

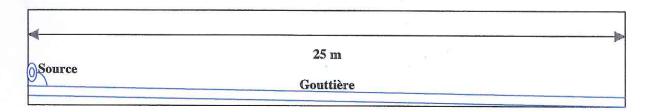


Photo 2 : Source n° 1 - Porte d'accès fermée



Photo 3 : Source n° 1 - Porte d'accès ouverte



3.1.2.2 Source 2

La galerie de la source a une longueur de 50 m. Elle est constituée d'une gouttière constituée d'une canalisation PVC, servant à acheminer l'eau jusqu'à la canalisation enterrée proche de l'entrée, qui dirige ensuite l'eau captée vers le réservoir en aval de la source.

Coupe sommaire de l'ouvrage de captage de la source 2

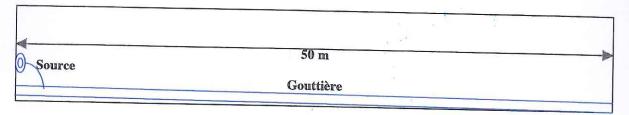


Photo 4 : Source n° 2 - Porte d'accès fermée



3.1.2.3 Source 3

La galerie de la source est constituée d'un réservoir, utilisé pour stocker l'eau, et d'une buse servant à acheminer l'eau au tuyau à la fin de la galerie qui part vers le réservoir d'eau en aval de la source.

Coupe sommaire de l'ouvrage de captage de la source 3

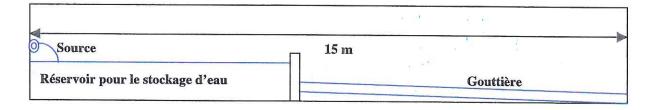


Photo 5 : Source n° 3 - Porte fermée

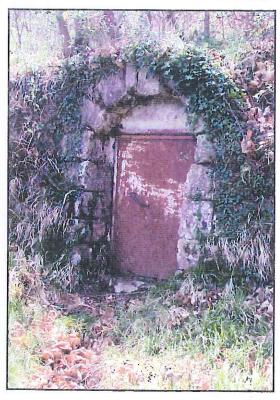
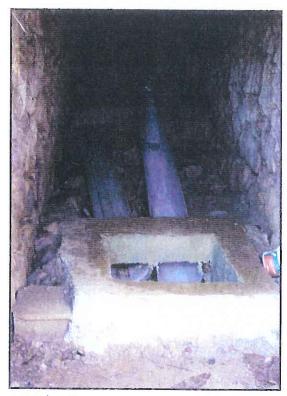


Photo 6 : Source n° 3 - Porte ouverte



3.1.2.4 Source 4

La galerie de la source, d'une longueur de 100 m, est constituée d'un réservoir, utilisé pour stocker l'eau, et d'une buse servant à acheminer l'eau au tuyau à la fin de la galerie qui part vers le réservoir d'eau en aval de la source.

Coupe sommaire de l'ouvrage de captage de la source 4

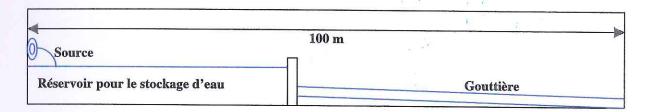


Photo 7 : Source n° 4 - Porte fermée

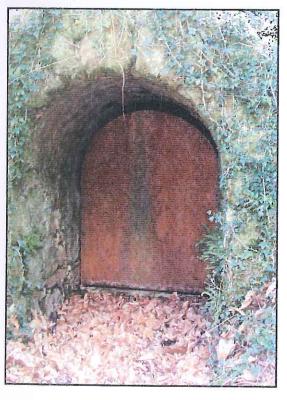


Photo 8 : Source n° 4 - Porte ouverte



3.1.2.5 Source 5

La galerie de la source, d'une longueur de 10 m, est constituée d'une buse servant à acheminer l'eau au tuyau à la fin de la galerie qui part vers le réservoir d'eau.

Coupe sommaire de l'ouvrage de captage de la source 5

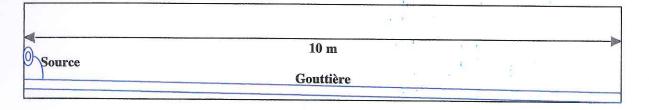


Photo 9 : Source n° 5 - Porte fermée



Photo 10 : Déversoir de trop plein de la source n° 5



3.3 SYSTEME DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION MIS EN PLACE

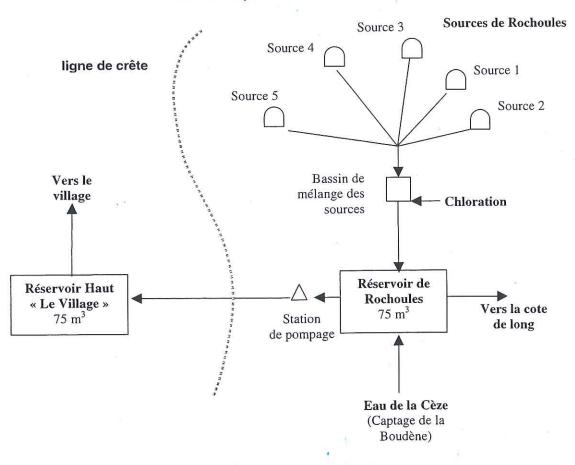
La production d'eau pour la commune de Bordezac est assurée par:

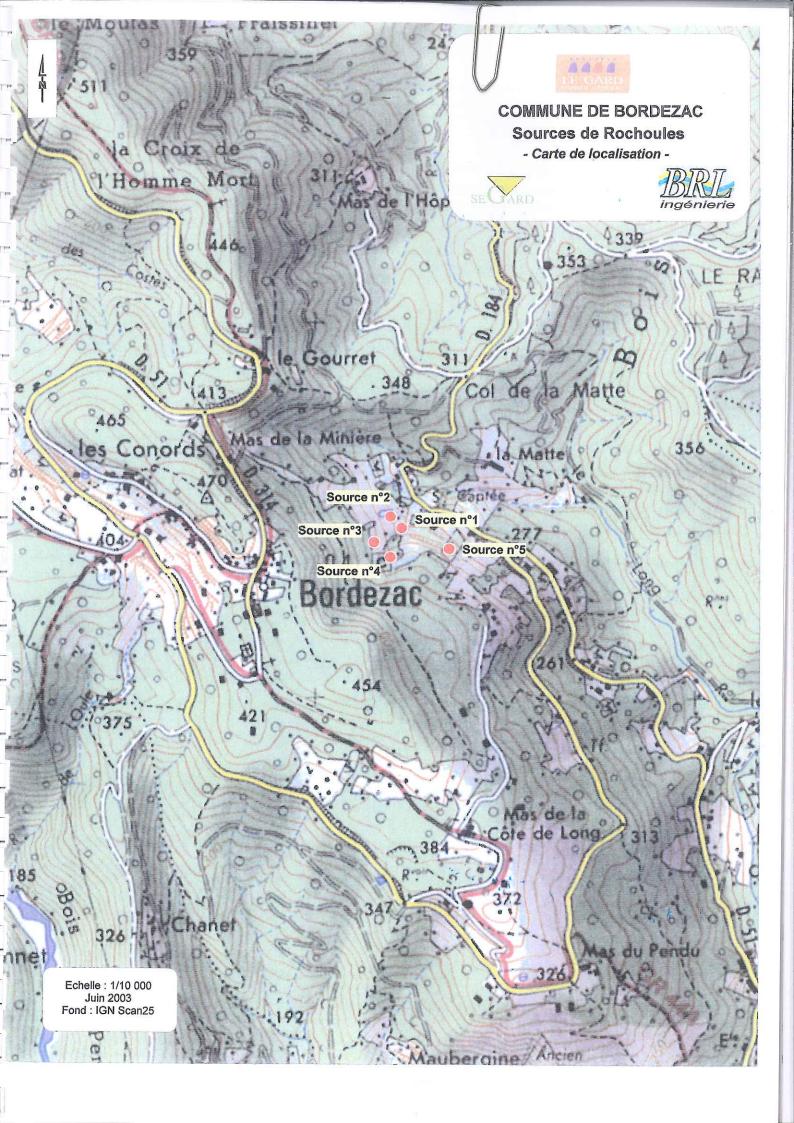
- > les sources de Rochoules.
- > l'eau refoulée depuis la prise d'eau de la Cèze.

Les sources de Rochoules alimentent gravitairement le réservoir, où elles se trouvent mélangées avec l'eau refoulée depuis la prise d'eau de la Cèze.

Le rendement du réseau est estimé à 66 %.

Schéma simplifié de l'adduction



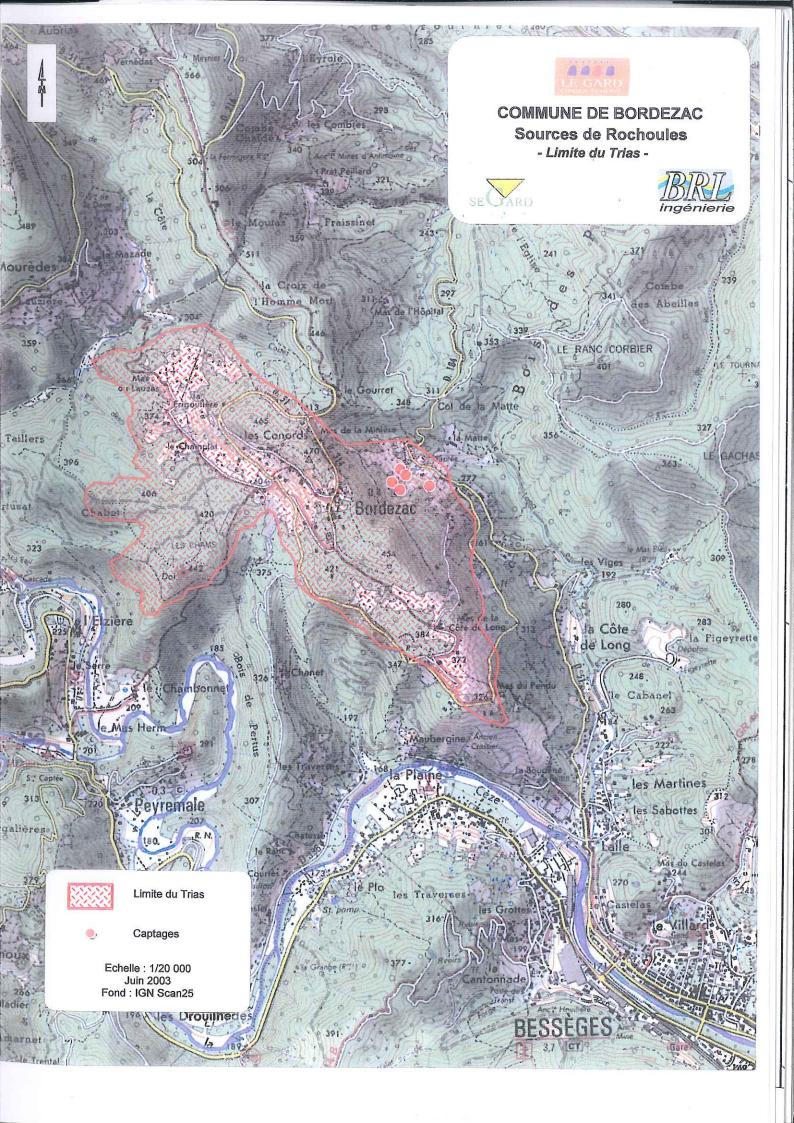


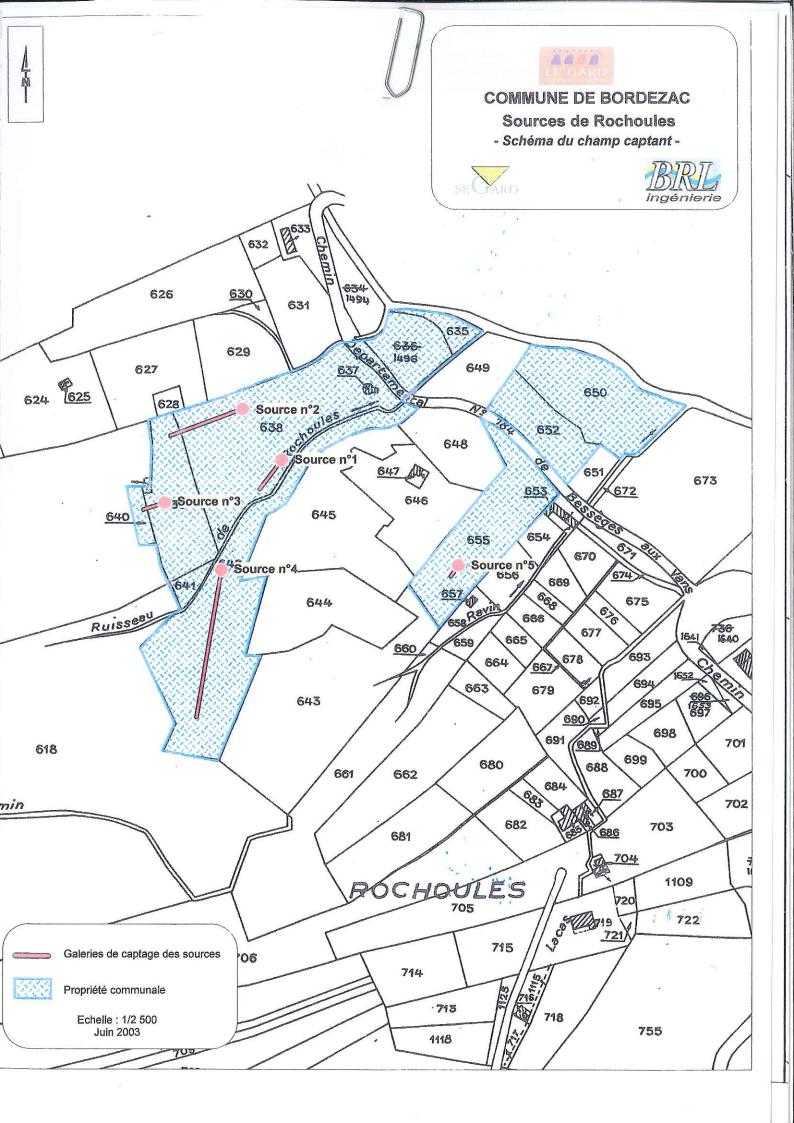


COMMUNE DE BORDEZAC Sources de Rochoules - Coupe géologique schématique - ingénieme



Ä Sources Bordezac 20 marnes, calcaires dolomitiques schistes, grès, conglomérats argiles, dolomies, grès poudingues, grès Stéphanien moyen — Trias supérieur Trias inférieur Trias moyen







Laboratoire Régional agréé par le Ministère de la Santé. Laboratoire agréé par le Alinistère de l'Ecologie et du Développement Durable au GOUR RAITE LE ARGIVÉ

(agréments 1, 2, 3, 4, 5 CONSEIL GÉNÉRAL DU GARD

RAPPORT D'ANALYSE

2 5 MARS 2003

EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINEBUREAU DU COURRIER

Dossier n°:

03000511-030310-2487

Echantillon no:

N20030310-04991

Produit:

EAUX BRUTES

Exploitant:

CONSEIL GENERAL du GARD

Rapport Nº

030306759

Page: 1 sur

Date de prélèvement

Heure de prélèvement

Prélevé par Installation

Date de réception

Lieu de prélèvement Localisation exacte 12/02/2003 12/02/2003

15:35 IEL

CAP SOURCES DE ROCHOUI BORDEZAC 0300000151 SOURCES DE

Sources de Rochoule

CONSEIL GENERAL du GARD DRER

Hotel du Département

Rue Guillemette

27. MAR 2003

30044

NIMES Cedex 9

00026321

N° analyse DDASS N° prélèvement DDASS

Conditions de Prèl. Motif de l'analyse

Type d'analyse

00026220 Autres

PASOU

CHOULE () Maine d'ouvrage MAIRIE DE BORDEZAC

ANALVOE		HORS LI		IITES	COFRAC	METHODES	
ANALYSE	RESULTAT	UNITE	NORME	BASSE	HAUTE	COPRAC	METHODES
MESURES SUR PLACE (PRELEVEUR)				2	2		
TEMPERATURE DE L'EAU	11.9	°C			25.0		Méthode Interne M1
ODEUR SAVEUR (0 = R.A.S., SINON = 1, cf COMM.)	0						
CHLORE LIBRE	<0.02	mgCl2/l				100	NF T 90-038
Anhydride Carbonique Libre	<5	mg/I CO2					NF T 90 011
pH (terrain)	7.8	unites pH					· . = .
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	*						
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 36 ° - 44 H	2	/ml				tofrac	NF EN ISO 6222
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 22 ° - 68 H	16	/ml				cofrac	NF EN ISO 6222
COLIFORMES TOTAUX / 100 ml (MS)	8	/100 ml				80	NF EN ISO 9308-1
COLIFORMES THERMOTOLERANTS / 100 ml (MS)	8	/100 ml		=	20000	cofrac	Méthode Interne 1
STREPTOCOQUES FECAUX / 100 ml (MS)	5	/100 ml			10000	cofrac	NF EN ISO 7899-2
SPORES BACT. ANAER. SULFITO RED.	0.0	/20 ml	·	-2		eofrac	NF EN 26461-2
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES							1 K 1 1
TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	0.65	NTU				cofrac CO	NF EN ISO 27027
COLORATION	0	mg/l Pt				cotrac	NF EN ISO 7887
COULEUR (0 = R.A.S., SINON = 1, cf COMM.)	0						
		,					

03000511-030310-2487

Echantillon n°: N20030310-04991

Produit:

EAUX BRUTES

Exploitant : Rapport N°

CONSEIL GENERAL du GARD

030306759

Page: 2 sur

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	DEGITER	DESILITAT INITE HORS		LIMITES		COFRAC	METHODES
ANALYSE	RESULTAT	UNITE	NORME	BASSE	HAUTE	JAMITOS	MILITODES
ODEUR SAVEUR A 25 ° C	0	dilut.		-		1 5	NF EN 1622
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE							6
pH	7.87	unités pH					NF T 90-008
TITRE ALCALIMETRIQUE	<1	°F				cofrat C	NF EN ISO 9963-
TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET	16.0	°F				cotrac S 111111	NF EN ISO 9963-
TITRE HYDROTIMETRIQUE	18.2	°F					
HYDROGENOCARBONATES	190	mg/l				of trail	NF EN ISO 9963-
CARBONATES	<6	mg/l CO3	,		W.	cofrac	NF EN ISO 9963-
ESSAI MARBRE PH	7.73	unitéspH					
ESSAI MARBRE TAC	16.3	°F				-1	
Température de mesure du pH et CDTlabo	21.4	°C				a	
Température de mesure de la Conductivité	21.4	°C					
MINERALISATION							
CONDUCTIVITE à 20 ° C	305	μS/cm					NF EN 27888
CONDUCTIVITE à 25°C	340	μS/cm				ofra:	NF EN 27888
MAGNESIUM	12.0	mg/l				cofrac	NF EN ISO 14911
POTASSIUM	1.90	mg/l		-		iofrai O	NF EN ISO 1491
SODIUM	2.5	mg/l			8	cofres CO	NF EN ISO 1491
CALCIUM	53.0	mg/l		-4	2	cofrac S	NF EN ISO 1491
CHLORURES	4	mg/l		,	200	colrac S	NF EN ISO 10304
SILICATES (EN SIO2)	10.0	mgSiO2/l				Service Servic	NF T 90-007
SULFATES	8	mg/l			250	eofrac	NF EN ISO 10304
FER ET MANGANESE							-

03000511-030310-2487

Echantillon n°:

N20030310-04991

Produit:

EAUX BRUTES

Exploitant:

CONSEIL GENERAL du GARD

Page: 3 sur 7 030306759 Rapport Nº LIMITES **HORS METHODES** COFRAC RESULTAT UNITE ANALYSE HAUTE BASSE NORME 8 NF EN ISO 11885 <20 $\mu g/1$ FER TOTAL NF EN ISO 11885 MANGANESE TOTAL <5 $\mu g/I$ PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES NF EN ISO 11732 4.00 < 0.05 AMMONIUM (EN NH4) mg/l NF EN ISO 10304-1 < 0.02 mg/l NITRITES (en NO2) NF EN ISO 10304-1 100.0 mg/l NITRATES (en NO3) OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES NF EN 1484 0.25 mg C/I CARBONE ORGANIQUE TOTAL ORGANOLEPTIQU HYDROGENE SULFURE (PRES = 1, ABS = 0) OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M. NF EN ISO 10304-1 **FLUORURES** <100 $\mu g/1$ NF EN ISO 11885 ALUMINIUM TOTAL 0.01 mg/l NF EN ISO 11885 100 <5 μg/l ARSENIC 1.000 NF EN ISO 11885 0.330 BARYUM mg/l NF T 90-041 29 μg/l BORE NF EN ISO 11885 μg/l 5.0 **CADMIUM** <1 NF EN ISO 11885 50 <5 μg/l CHROME TOTAL NF EN ISO 11885 < 0.02 mg/l **CUIVRE** NF EN ISO 14403 μg/l CN 50 CYANURES TOTAUX <10 NF EN 1483 1.0 μg/1 MERCURE FD T 90-119 <20 $\mu g/I$ NICKEL NF EN ISO 11885 50.0 12.0 μg/l **PLOMB** NF EN ISO 11885 10 <5 μg/l SELENIUM

03000511-030310-2487

Echantillon n°: N20030310-04991

Produit:

EAUX BRUTES

Exploitant:

CONSEIL GENERAL du GARD

Rapport N° 030306759 Page: 4 s			HORS	LIM	ITES	COERAC	METHODES
ANALYSE	RESULTAT	UNITE	NORME	BASSE	HAUTE	COFRAC	METHODES
ZINC	<0.02	mg/l	, ·		5.00	cofrac	NF EN ISO 11885
ANTIMOINE	<5	μ g /l	,			cofras Essass	NF EN ISO 11885
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE		4	11 36			cofrac	
Indice de radioactivité ALPHA en équivalent 239Pu	<73	mBq/l				tofrac	NF M 60-801
Indice de radioactivité BETA globale en équivalent 90Sr et 90Y	<137	mBq/l				cofrac	NF M 60-800
TRITIUM	<8.90	Bq/l			17	cofrac	NF M 60-802-1
Dose Totale Indicative (radioactivité)	<0.1	mSv / an			3		
COMP. ORG. VOLATILS ET SEMI-VOLATILS							
BENZENE	<1	μg/l					
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						cofrac	
1,1,1-TRICHLOROETHANE	<0.2	μg/1				eofrac	NF EN ISO 10301-3
1,1,2,2-TETRACHLOROETHANE	<0.5	μg/l				cofrac	NF EN ISO 10301-3
1,1,2,2-TETRACHLOROETHYLENE	<0.05	μg/l				cofrac	NF EN ISO 10301-3
1,1-DICHLOROETHANE	<15	μg/l				tofrac	NF EN ISO 10301-3
1,1-DICHLOROETHYLENE	<1.2	μg/l				cofrac	NF EN ISO 10301-3
1,2-DICHLOROETHANE	<10	μg/l				cofrac	NF EN ISO 10301-3
1,2-DICHLOROETHYLENE CIS	<10	μg/l		:7		cofrac	.NF EN ISO 10301-2
DICHLOROMETHANE	<15	μg/l			W	cofrag	NF EN ISO 10301-3
TETRACHLORURE DE CARBONE	<0.05	µg/l -				cotrac	NF EN ISO 10301-3
TRICHLOROETHYLENE	<0.2	μg/l			,	cofrac CO	NF EN ISO 10301-
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUES						cofrac	
BENZO (1,12) PERYLENE	<0.01	μg/l		10	-	cofrag	Méthode Interne N
BENZO (11,12) FLUORANTHENE	<0.01	μg/I				to frag	Méthode Interne N
		-					

03000511-030310-2487

Echantillon n°:

N20030310-04991

Produit:

EAUX BRUTES

Exploitant:

CONSEIL GENERAL du GARD

Rapport N°

030306759

Page: 5 sur

7

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	HORS	LIM	IITES ;	GOED . G) (FEW) OF THE
THAID TOD	RESULTAT	UNITE	NORME	BASSE	HAUTE	COFRAC	METHODES
BENZO (3,4) FLUORANTHENE	<0.01	μg/l				cofrac	Méthode Interne N2
BENZO (a) PYRENE	<0.01	μg/l		8			Méthode Interne N2
INDENO (1,2,3-CD) PYRENE	<0.01	μg/l				cofrac CO Listaria	Méthode Interne N2
HYDROCARB. POLYCYCL. AROM. (4 SUBST.)	0.000	μg/I					Méthode Interne N2
PESTICIDES ORGANOCHLORES							
ALDRINE	<0.01	μg/l				in fran	Méthode Interne N1
DDD-4-4'	<0.01	μg/l					Méthode Interne N1
DDE-4,4'	<0.01	μg/l					Méthode Interne N1
DDT-2,4'	<0.01	μg/l					Méthode Interne N1
DDT-4,4'	<0.01	μg/l					Méthode Interne N1
DIELDRINE	<0.01	μg/l				cotros	Méthode Interne N1
ENDRINE	<0.01	μg/l				sofrac S	Méthode Interne N1
НСН АГРНА	<0.01	μg/l				cofrac Ellisti	Méthode Interne N1
НСН ВЕТА	<0.01	μg/l					Méthode Interne N1
HCH DELTA	<0.01	μg/l				offer I	Méthode Interne N1
HCH GAMMA (LINDANE)	<0.01	μg/l				cofrac S	Méthode Interne N1
HEPTACHLORE	<0.01	μg/l				ESTATE	Méthode Interne N1
HEPTACHLORE EPÓXIDE	<0.01	μg/l		-4		cofrac	Méthode Interne N1
HEXACHLOROBENZENE	<0.01	μg/l •		N		cotron CO	Méthode Interne N1
ENDOSULFAN TOTAL	<0.01	μg/l			*	cofrac	Méthode Interne N1
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES							
DIAZINON	<0.05	μg/l				cofrac CO	Méthode Interne N3
FENITROTHION	<0.05	µg/I				cofrac	Méthode Interne N3
				1	1		1

03000511-030310-2487

Echantillon n°: N20030310-04991

Produit:

EAUX BRUTES

Exploitant:

CONSEIL GENERAL du GARD

Rapport N° 030306759 Page: 6	sur 7	-	HORS	I IN	ITES	1	
ANALYSE	RESULTAT	UNITE	NORME			COFRAC	METHODES
MALATHION	<0.05	l μg/l	TOTAL D	Briode	MIGIE	cofros 111111	Méthode Interne N3
METHYLPARATHION	<0.06	μg/l	211	=		tofrat	Méthode Interne N3
PARATHION	<0.06	μg/l	- 3		a	cofrac	Méthode Interne N3
CHLORPYRIPHOS ETHYL	<0.06	μg/l		= "	•	85	Méthode Interne N3
PYRIMIPHOSETHYL	<0.05	μg/l				cofrac	Méthode Interne N3
PESTICIDES TRIAZINES	74.					entene	
PROPAZINE	<0.05	μg/l				tofrac	NF EN ISO 11369
ATRAZINE	<0.05	μg/l				<u>&</u>	NF EN ISO 11369
SIMAZINE	<0.05	μg/l				tofrat tofrat	NF EN ISO 11369
TERBUTHYLAZIN	<0.05	μg/l				cofrac	NF EN ISO 11369
PROMETHRINE	<0.05	μg/l				cotrac	NF EN ISO 11369
AMETHRYNE	<0.05	. μg/l				cofrac	NF EN ISO 11369
TERBUMETON	<0.05	μg/l				cofrac	NF EN ISO 11369
CYANAZINE	<0.05	μg/l				cofrac	NF EN ISO 11369
HEXAZINONE	<0.05	μg/l				cofras	NF EN ISO 11369
PROMETON	<0.05	μg/l			*	cofrac	NF EN ISO 11369
SEBUTHYLAZINE	<0.05	μg/l			,	cofrac	NF EN ISO 11369
METABOLITES DES TRIAZINES		10-		== ==		colras	
ATRAZINE DESETHYL	<0.05	μg/l		·	-	cofrag	NF EN ISO 11369
ATRAZINE DEISOPROPYL	Non Mesurable	μg/l				colrac S 111111	NF EN ISO 11369
PESTICIDES AMIDES						cofrac	2
METOLACHLORE	<0.05	μg/l				8	NF EN ISO 11369
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES							
		×					

03000511-030310-2487

Echantillon n°:

N20030310-04991

Produit:

EAUX BRUTES

Exploitant:

CONSEIL GENERAL du GARD

Rapport No

030306759

Rapport No 030306759	Page:	7 s	ur 7		e 4	¥1	9		
ANALYSE			RESULTAT	UNITE	HORS	LIM	1ITES ;	COFRAC	METHODES
			RESULTAT	ONITE	NORME	BASSE	HAUTE		METHODES
CHLORTOLURON			<0.05	μg/l				colrac CO	NF EN ISO 11369
DIURON			<0.05	μg/l			-	cofret	NF EN ISO 11369
ISOPROTURON			<0.05	μg/l				tofret	NF EN ISO 11369
LINURON			<0.05	μg/l				tofrac	NF EN ISO 11369
MONOLINURON			<0.05	μg/l				cotrac	NF EN ISO 11369
METOBROMURON			<0.05	μg/l				cofrat 111111	NF EN ISO 11369
METHABENZTHIAZURON			<0.05	μg/l			# e 	cofree C	NF EN ISO 11369
PESTICIDES DIVERS		ľ							
PESTICIDES TOTAUX	,2		0.000	μg/l		T)	5.000		
METAZACHLOR		2	<0.05	μg/l		77		cofrac	NF EN ISO 11369
PLASTIFIANTS				(20)					
POLYCHLOROBIPHENYLS (PCB)			<0.05	μg/l		a 🔳		tofras	Méthode Interne N
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQ	UES	-							
AGENTS DE SURFACE			<50	μg/l			500		
PHENOLS (INDICE PHENOLS C6H6OH)		<10	μg/l			100		NF EN ISO 14402
HYDROCARBURES (INDICE CH2)			<50	μg/l			1000	cofros D	NF T 90-114
				1	- 1	- 1			

Validé le: 24/03/2003

Par M. PIERRE LAZUTTES

Destinataires: DDASS30 CONSEIL GENERAL du GARD L'adjoint au responsable du service Chimie

Date d'émission du rapport : 24/03/2003

Demière page

Listes des sites et portées communiquées sur dernande. Les commentaires émis sont hors accréditation.

- Ce rapport d'analyses ne concerne que les objets sournis à analyses.

⁻ Les éléments désignés par le Logo COFRAC font partie des portées d'accréditation (N°1 - 0903; N°1 - 1181).

⁻ La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale sauf autorisation de Bouisson Bertrand Laboratoires SA.
- L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

